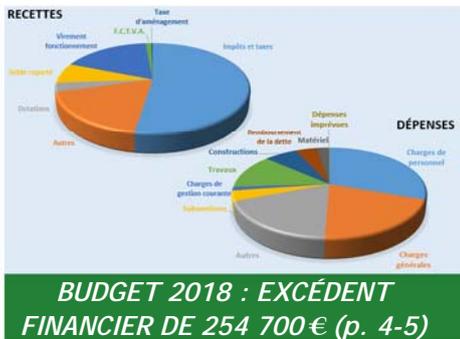


Flash Infos



**MISE EN PLACE
D'UNE
CONCESSION
D'AMÉNAGEMENT
MULTISITES**
(p. 14)

Vue satellite : Google Maps



**RÉUNION DES DEUX ÉCOLES
ÉLÉMENTAIRES (p. 7)**



**SERVICES PROPOSÉS
PAR LE C.C.A.S. (p. 13)**

MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

www.escaudoeuvres.fr

facebook.com/mairie.escaudoeuvres.officielle

221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES

03 27 72 70 70



LE MOT DU MAIRE



Au-delà de l'enthousiasme qui continue de nous animer, l'exigence et l'impatience de nos concitoyens nous montrent qu'il faut suivre notre société qui évolue très vite. Notre rôle sera toujours d'être des médiateurs, des temporisateurs, mais surtout de bien décider pour des investissements indispensables aux besoins de notre ville, pour la sécurité collective et votre bien-être dans vos associations. Dans la grande majorité, les sondages montrent que vous confirmez votre reconnaissance envers votre maire et vos élus municipaux. Vous avez raison car le travail fourni depuis 2007 aura été important, trop souvent méconnu.

Pourtant, la crise économique de 2008, puis la baisse importante des dotations de l'État pouvaient nous faire craindre le pire.

Aux élections municipales de 2014, une opposition, peu visionnaire, vous annonçait que nous allions "droit dans le mur" si nous étions élus ! Force est de constater que depuis 5 ans ce ne sont que des budgets en excédent (pour plus de 1 200 000 €) qui ont été votés à la majorité aux conseils municipaux.

En décembre 2018, j'ai crié à l'ostracisme d'une coupe financière du conseil communautaire de l'agglomération de Cambrai de 117 700.46 € qui devait amputer notre budget communal 2019.

Le tribunal administratif m'a donné raison quelques mois plus tard car ce vote était entaché d'illégalités. Il faudra toujours être vigilant aux décisions communautaires qui peu à peu grignotent nos compétences communales.

Pour ce dernier budget, de nombreux investissements seront réalisés :

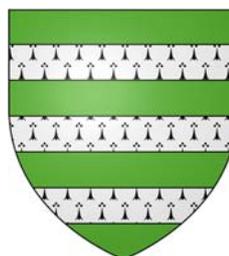
- ◇ l'achèvement des 29 logements rue Jean Jaurès
- ◇ une signalétique dans la ville
- ◇ des travaux de voirie

et, avant l'obtention espérée des subventions, des appels d'offres seront lancés pour le sport (un terrain synthétique d'entraînement de football et un autre de rénovation du terrain de hockey). L'extension future de l'école Jean Lebas permettra, avec des subventions, de regrouper les deux écoles élémentaires afin de réaliser des économies de fonctionnement.

L'avenir de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) aura été prévu jusqu'en 2030 avec une convention signée avec le conseil départemental du Nord pour 180 nouveaux logements. "Gagner en population" reste le leitmotiv d'une ville ambitieuse avec un premier bâtiment A.F.P.I. dans la zone artisanale du Lapin Noir dont la construction commencera en juillet 2019, une zone commerciale espérée et un centre-ville commercial.

N'oublions pas que notre Cambrésis est au cœur de l'Europe, aux portes des autoroutes, du futur canal Seine-Nord Europe et du projet E-Valley de reconversion de la B.A. 103 de Cambrai-Épinoi dont les travaux tant espérés commenceront en septembre.

Le maire,
Patrice ÉGO



PERMANENCES

M. Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

Sur rendez-vous
à l'accueil de la mairie

M^{me} Danielle LECLAIR

*Référente du relais autonomie
C.L.I.C. Cambrésis Ouest*

Mercredi de 14 h à 16 h
(sur rendez-vous pris au préalable
en mairie)

LES ÉLUS

M. Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

M. Gérard DOMISE-PAGNEN

1^{er} adjoint

Finances et développement économique

M^{me} Annick RICHEZ

2^e adjointe

Écoles, petite enfance et rythmes scolaires

M^{me} Nicole MORY

3^e adjointe

*Jeunesse, loisirs, vie associative, emploi,
contrats aidés et sport*

M. André PLATEAU

4^e adjoint

Culture, fêtes et cérémonies

M^{me} Anne-Sophie ÉGO

5^e adjointe

Action sociale et seniors

M. Johann COLAU

6^e adjoint

Travaux et sécurité

M^{me} Marie-Thérèse ROCQUET

Conseillère municipale déléguée

Environnement et cadre de vie

M. Régis CRÉPIN

Conseiller municipal délégué

Urbanisme et politique du logement

ALERTE SÉCHERESSE :

LE PRÉFET PROLONGE LES RESTRICTIONS DE CONSOMMATION EN EAU JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2019

Michel LALANDE, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a décidé de placer le département du Nord en alerte sécheresse, sauf au niveau du delta de l'Aa et de la Sambre, qui sont placés en situation de vigilance sécheresse. Les mesures de restriction sont applicables jusqu'au 30 septembre 2019.

ALERTE SUR UNE GRANDE PARTIE DU DÉPARTEMENT AVEC RESTRICTIONS DE L'UTILISATION DE L'EAU

Pour les particuliers et les collectivités, les mesures de restriction sont essentiellement des mesures de bon sens visant à économiser fortement l'eau en limitant l'arrosage des pelouses et en interdisant le remplissage des étangs ou le lavage des voitures en dehors des centres spécialisés qui recyclent l'eau.

Pour les industriels, l'objectif est de tendre vers une réduction de consommation d'eau de l'ordre de 10 %.

Pour les agriculteurs, l'arrêté vise des économies d'eau en interdisant l'irrigation des cultures les samedis et dimanches entre 10 h et 18 h. En cas de déclenchement du niveau 3 "alerte canicule" (vigilance orange), l'irrigation agricole est interdite tous les jours de 10 h à 18 h. Un registre de prélèvements doit être tenu à jour par l'exploitant.

Le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des mesures de restrictions.

La période hivernale est normalement propice à la recharge des nappes phréatiques qui s'achève au printemps. Or l'hiver 2018-2019 a présenté un déficit pluviométrique de 20 % par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. De plus, le mois de février a été particulièrement sec et ensoleillé et a connu des températures très douces. La pluviométrie du mois de mars est restée insuffisante pour rattraper le déficit accumulé.

Ainsi, notre département enregistre, par endroit, un seuil d'étiage historiquement bas et les

éventuels événements pluvieux ou orageux ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.

Un niveau aussi bas peut faire apparaître des risques divers majeurs :

- ◇ les polluants éventuellement rejetés en rivière sont alors plus concentrés ;
- ◇ les risques liés au manque d'oxygène et à l'augmentation de la température de l'eau mettent en péril les écosystèmes aquatiques ;
- ◇ le manque d'eau peut impacter les usagers et les industries du département.

ÉCONOMISER L'EAU, C'EST PROTÉGER LA RESSOURCE, MAIS AUSSI RÉDUIRE SES DÉPENSES !

À la maison :

- ◇ Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides.
- ◇ **Ne laissez pas couler l'eau en permanence** pendant la toilette.
- ◇ **Préférez les douches** aux bains : un bain consomme 5 fois plus d'eau.
- ◇ Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau.
- ◇ Une chasse d'eau économique consomme 2 fois moins d'eau.

L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes.

Au jardin :

- ◇ 1 binage = 2 arrosages.
- ◇ **Le paillage protégé** du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol.
- ◇ **Arrosez tard le soir**, l'évaporation sera réduite.
- ◇ **Utilisez des techniques économes** : goutte-à-goutte...
- ◇ **Réglez correctement vos appareils** d'arrosage automatique.
- ◇ **Recueillez l'eau de pluie** pour arroser.
- ◇ **Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine** que des petits arrosages quotidiens.
- ◇ **Tenez compte de la pluie** prévue ou tombée.
- ◇ **N'arrosez pas les pelouses** qui reverdiront très bien au retour des pluies.

LES 4 SEUILS DE SÉCHERESSE

1-Vigilance sécheresse : information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau.

2-Alerte sécheresse : limitation des prélèvements à des fins industrielles et agricoles, mesures d'interdiction de remplissage de plans d'eau et de certains usages, comme le lavage de voitures... sur tout le département ou de manière plus locale.

3-Alerte renforcée sécheresse : réduction renforcée des prélèvements industriels et agricoles, forte limitation des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures... jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements.

4-Crise sécheresse : arrêt des prélèvements non prioritaires, y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).

MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER DANS LE NORD JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2019
sauf au niveau du Delta de l'Aa et de la Sambre

- Interdiction de laver les véhicules**
hors stations professionnelles équipées de système à recyclage
- Interdiction d'arroser les pelouses et les jardins de 9h à 19h**
- Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées de plus de 20 m²...**
sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité, sauf lors de la première mise en service pour réception de travaux
- Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les golfs... de 9h à 19h**
- Restriction de l'irrigation agricole les samedi et dimanche de 10h à 18h**
sauf dérogations
- Fermeture des fontaines publiques**
qui ne disposent pas d'un circuit fermé pour l'eau

Adoptons les gestes éco-citoyens
Consultez l'arrêté sur www.nord.gouv.fr

Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État dans le Nord www.nord.gouv.fr

www.nord.gouv.fr | prefetnord | @prefet59 | prefet57

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT =		5 617 672.76 €
RECETTES	Impôts et taxes	3 950 061.12 €
	Autres	1 426 245.80 €
	Dotations État et participations	241 365.84 €
DÉPENSES	Charges de personnel	2 312 100.00 €
	Charges générales	1 529 394.28 €
	Autres	1 398 018.48 €
	Subventions C.C.A.S. et associations	280 000.00 €
	Charges de gestion courante	98 160.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT =		1 967 641.83 €
RECETTES	Solde reporté	547 230.80 €
	Virement de la section de fonctionnement	1 315 348.48 €
	F.C.T.V.A.	83 062.55 €
	Taxe d'aménagement	22 000.00 €
DÉPENSES	Travaux : voirie et entretien bâtiments	946 671.07 €
	Constructions	499 206.22 €
	Remboursement de la dette	330 000.00 €
	Matériel technique et administratif	176 764.54 €
	Dépenses imprévues	15 000.00 €

TOTAL BUDGET = 7 585 314.59 €

**MANDAT 2014-2020 :
REMERCIEMENTS DE M. GÉRARD
DOMISE-PAGNEN, ADJOINT AUX
FINANCES**

Au conseil municipal du 12 avril 2019, le premier adjoint, délégué aux finances, s'est exprimé sur la mandature 2014-2020 concernant les six derniers budgets municipaux.

"Je voudrais remercier l'équipe municipale qui a maîtrisé les dépenses communales nous permettant d'avoir le résultat constaté aujourd'hui.

Le suivi sérieux des dépenses a été réalisé lors des réunions techniques tous les lundis matin.

Suite au contrôle et au conseil de la chambre régionale des comptes en 2014, quatre excédents financiers ont été réalisés :

- ◇ en 2015 : 422 617 €
- ◇ en 2016 : 323 300 €
- ◇ en 2017 : 211 376 €
- ◇ en 2018 : 254 700 €

Ces excédents budgétaires ont donc été évalués à 1 211 993 €, auxquels il faut ajouter de 2015 à 2018 deux emprunts votés à la majorité au conseil municipal pour 2 200 000 €.

Ce sont finalement 3 411 993 € qui ont été réinjectés dans l'investissement (et non le fonctionnement) pour les constructions et

les travaux de voirie, de sécurité et d'entretien des bâtiments communaux.

Notre endettement communal a même baissé de 120 € par habitant en 2014 à 115 € par habitant en 2018.

Notre trésorerie positive permet de payer cash nos fournisseurs.

Afin de financer adroitement les futurs budgets municipaux, des demandes de subventions ont été faites pour le regroupement des deux écoles élémentaires et la réalisation d'un terrain synthétique d'entraînement de football et la rénovation du terrain de hockey réalisé il y a 17 ans par nos services techniques.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

52.08 %	Impôts et taxes Pas d'augmentation des trois taxes depuis 2007 avec une baisse en 2008
18.05 %	Autres
3.18 %	Dotations État et participations

= 74.06 %

DÉPENSES

30.48 %	Charges de personnel
20.16 %	Charges générales : entretien des bâtiments communaux et des voiries
18.43 %	Autres
3.69 %	Subventions C.C.A.S. et associations
1.30 %	Charges de gestion courante

= 74.06 %

BUDGET 2019

7.59 millions d'euros

RECETTES

7.21 %	Solde reporté
17.34 %	Virement de la section de fonctionnement
1.10 %	F.C.T.V.A. Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée
0.29 %	Taxe d'aménagement

= 25.94 %

DÉPENSES

12.48 %	Travaux : voirie et entretien bâtiments
6.58 %	Constructions
4.35 %	Remboursement de la dette
2.33 %	Matériel technique et administratif
0.20 %	Dépenses imprévues

= 25.94 %

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les % ont été calculés sur la totalité du budget (fonctionnement + investissement).

Des projets d'urbanisme sont en cours pour 180 logements jusqu'en 2029 grâce à une convention signée avec le conseil départemental du Nord.

Je souhaite une continuation de cette bonne gestion pour les années à venir pour le bien de notre commune.

Merci à tous."

Gérard DOMISE-PAGNEN

FORMATION ET VOYAGE SCOLAIRE

Dans le cadre des programmes de cycle 3, les élèves de C.M.2 doivent être sensibilisés aux premiers secours et sont amenés à identifier quelques mesures de prévention.

Grâce à l'expertise de M. Gérard HECQUET, les C.M.2 de l'école Jean Lebas ont reçu une formation très complète dès le début de l'année scolaire. Chacun d'eux connaît aujourd'hui les gestes et les attitudes à entreprendre pour sauver la vie d'une personne.

Un grand merci à M. HECQUET pour son intervention bénévole auprès des élèves.



Du lundi 3 au mercredi 5 juin 2019, les mêmes élèves s'étaient rendus au parc du Futuroscope à Poitiers pour leur voyage de fin d'année scolaire.

Ils ont pu découvrir un parc avec une architecture spectaculaire où sphères, cubes et miroirs vivent en harmonie avec l'eau. Ce voyage était aussi l'occasion de s'émerveiller devant les différentes technologies en lien avec l'image : effets sensoriels, plateformes dynamiques, images 6K....

Merci aux bénévoles qui ont accompagné M. BOUTEMAN, leur enseignant. Les 29 enfants garderont un très bon souvenir de ce séjour.



FIN D'ANNÉE SCOLAIRE ET INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE

Les fins d'année scolaire sont synonymes à Escaudœuvres de représentations théâtrales et de fêtes d'école.

Tous les élèves de l'école élémentaire Joliot -Curie ont eu le plaisir de se produire devant leur famille lors de deux soirées théâtre à la médiathèque, conclusion de leur formation prodiguée par M. Norbert HUN, intervenant, et son assistante Chloé LARTISIEN.

Les festivités des quatre écoles se sont déroulées au sein de la salle polyvalente avec une première partie dédiée à la pratique musicale menée tout au long de l'année par M^{me} Virginie RATIVEAU. Chaque fête d'école s'est clôturée par la remise à chaque élève d'un prix offert par la municipalité.

Pour la rentrée prochaine, l'école maternelle Paul Langevin se voit amputée d'une classe, conséquence de la baisse démographique. M^{me} Valérie ROUSSOT, directrice, quitte son établissement suite à une mutation de poste et M^{me} Virginie MASSON, dont le poste est supprimé, intègre l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Jean Lebas.



Fête de l'école maternelle Suzanne Lanoy

Fête de l'école maternelle Paul Langevin avec le départ de M^{me} Valérie ROUSSOT, directrice



Fête de l'école élémentaire Jean Lebas

Fête de l'école élémentaire Joliot-Curie



UN PROJET BIEN ENGAGÉ : LA RÉUNION DES DEUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Le regroupement des deux écoles élémentaires sur un seul site : un des grands projets de la municipalité.

Les quatre écoles (deux maternelles et deux élémentaires) existent depuis plus de 40 ans. Quand la ville avait 4 200 habitants il y a 30 ans, le coût annuel du fonctionnement était supportable pour le budget communal.

Depuis quelques années, la municipalité a mené une réflexion sur des économies budgétaires par la réunion des écoles Jean Lebas et Joliot-Curie. C'est l'extension de la première école qui a été choisie afin de lui transférer les quatre classes du second établissement. L'ensemble de cette nouvelle structure rassemblera 10 classes et plus de 200 élèves.

Il faut savoir que l'école Joliot-Curie est un bâtiment de type "Pailleron". Il est constitué d'une structure métallique avec des panneaux de façade en béton. Cet établissement scolaire avait été inauguré en 1978 pour le lotissement "Tisserins" et ses 350 logements neufs.

Un important soutien financier du Département du Nord au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (A.D.V.B.) a été demandé pour ce projet d'extension de l'école Jean-Baptiste Lebas, d'une restauration scolaire et de locaux pour le périscolaire. Cette subvention indispensable à une telle construction d'environ 2 millions d'euros sera décidée prochainement par le conseil départemental.

Suite à un appel d'offres, c'est le cabinet T.G.M.P. Architectes et associés de Lille qui a été retenu. Celui-ci a proposé une esquisse et, au terme de quelques réunions en mairie avec la commission d'urbanisme, le projet établi initialement en trois étapes sera finalement construit en deux phases : les salles de classe et de restauration, puis le local du périscolaire.

VOYAGE DE FIN D'ANNÉE POUR LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Désigné meilleur zoo d'Europe en 2019, abritant plus de 7 000 animaux de 700 espèces et s'étendant sur 70 hectares de verdure, le parc Pairi Daiza a été l'objet de la sortie organisée par le service municipal de la garderie périscolaire pour fêter la fin d'année scolaire.

Mercredi 26 juin 2019, 26 enfants des mercredis récréatifs s'étaient rendus à Brugelette, en Belgique, à une dizaine de kilomètres au nord de Mons, pour en prendre plein les yeux et passer une superbe journée ensoleillée.



Découverte des animaux, jeux d'eau, nourrissage des girafes, pique-nique à l'ombre des nombreux arbres et dégustation de glace pour le goûter, tels ont été les différentes activités auxquelles ont pris part ces enfants.

VIE ASSOCIATIVE

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : LES AMIS DE LA RASSE

Préoccupé par le devenir de la Rasse, un cours d'eau qui prend sa source sur notre territoire, M. Daniel CELLIER a décidé de créer une association.

La Rasse sort de terre au début de la rue d'en Bas et poursuit son chemin jusqu'à Thun-l'Évêque. Dans les temps anciens, c'était un fossé à ciel ouvert. Au niveau du pont Candelier, la Rasse recevait les fossés de la rue Marie-Anne Cattiaux qui venaient rejoindre le fossé des douves du château.

Il y a une quarantaine d'années, le maire Édouard TRICQUET a fait canaliser ce cours d'eau de la source jusqu'à l'entrée de Thun-l'Évêque par l'installation de tuyaux de béton posés dans son ancien lit. Suite aux problèmes d'inondation des caves, des sous-sols et des rues lors d'orages, les canalisations en béton posées dans le lit de la Rasse recevant les eaux du fossé de la rue Marie-Anne Cattiaux furent retirées afin de lui redonner son chemin naturel à ciel ouvert.

Sensible à cet élément de notre patrimoine naturel, M. Daniel CELLIER a donc décidé de créer une association qu'il a choisi de dénommer : *"Les Amis de la Rasse"*. Pour lui, il est important de se mobiliser pour faire découvrir la source et sa rivière, pour contribuer à leur revalorisation et à leur préservation.

Contact et informations au **07 83 30 46 88** ou à l'adresse **daniel.cellier769@orange.fr**



De la source, rue d'en Bas à Escaudœuvres, ...



...à la jolie rivière serpentant la commune de Thun-l'Évêque.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Samedi 1^{er} juin 2019, quelques 81 élèves de l'école municipale de danse d'Escaudœuvres ont évolué pendant près de 3 h devant les élus municipaux et un parterre de 400 personnes pour présenter leur spectacle de ballet classique et moderne "Pinocchio". Ce spectacle est l'aboutissement du travail mené pendant un an par M^{me} Christelle PARSY, professeure de danse, auprès de ses élèves.



L'HARMONIE MUNICIPALE D'ESCAUDŒUVRES

Au côté de cinq autres harmonies et d'une chorale, l'harmonie municipale d'Escaudœuvres a participé dimanche 9 juin 2019 à Abbeville (Somme) au concours national d'orchestre d'harmonie dans la catégorie 1^{re} division, sous l'égide de la Confédération Musicale de France (C.M.F.), organisé par la C.M.F. Somme/Fédération musicale de la Somme.



DEUX ŒUVRES, DONT UNE IMPOSÉE

Ainsi, la quarantaine de musiciennes et musiciens scaldobrigiens a interprété deux œuvres : une imposée (*Wind of fire* de Bert APPERMONT) et la seconde au choix. Pour cette dernière, M^{me} Claudine BOUQUET, directrice, avait choisi *Dakota* de Jacob de HAAN.

Les musiciens ont ainsi joué devant un jury qui a scruté les moindres détails. Jury présidé par le tubiste de l'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, professeur de tuba et compositeur, Jérémie DUFORT, également directeur musical de l'harmonie d'Hellemmes.

Pour participer à ce concours, la préparation a été longue et minutieuse. Chaque

vendredi soir, pendant environ cinq mois, les musiciens ont répété dans leur salle "La-Mi" Yves Blondiaux sous la direction de M^{me} Claudine BOUQUET.

UN BEAU TROPHÉE

En fin de journée, tous les groupes se sont retrouvés au théâtre municipal d'Abbeville pour la proclamation des résultats.

Avant ceux-ci furent mis à l'honneur les plus jeunes instrumentistes (11 ans) ayant participé à ce concours. Furent nommés Noélie DEFFRENE (saxophoniste) et Maël SETAN (clarinetiste), tous deux membres de l'harmonie municipale d'Escaudœuvres, auxquels nous associons Clara de SOUSA (corniste) (12 ans).

L'harmonie municipale d'Escaudœuvres a décroché une belle 2^e mention dans la catégorie 1^{re} division.

Comme l'indique M. Joël LAINE, président de l'H.M.E. : *"Certes, nous sommes un peu déçus de ne pas remporter une 1^{re} mention, mais les musiciennes et musiciens ont donné le meilleur d'eux-mêmes en mettant beaucoup d'émotion dans leur exécution. Nous avons fait une très belle prestation et nous ne regrettons rien."*

Désormais, les musiciens se retrouveront à nouveau dans leur salle pour prendre du plaisir à jouer ensemble, à relever de nouveaux défis et proposer des concerts de qualité pour la plus grande joie du public.

L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE D'ESCAUDŒUVRES

Suite à la dernière assemblée générale de cette association, c'est M^{me} Monique PLATEAU qui a endossé le rôle de présidente. Outre l'organisation des traditionnelles soirées cabaret, comédies musicales et excursions touristiques, le nouveau conseil d'administration aura à cœur de vous proposer de nouvelles thématiques culturelles dans les mois à venir.

Le 13 octobre 2019, l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres vous invite à la découverte touristique et gastronomique de l'Avesnois.

Voici, dans le détail, le programme de cette journée :

- ◇ 7 h 00 Départ d'Escaudœuvres, du centre Benoît Frachon, en car grand tourisme.
- ◇ 9 h 00 Café et croissant au fort "Leveau".
- ◇ 9 h 30 Visite guidée du fort "Leveau" à Feignies.
- ◇ 11 h 30 Départ pour Liessies.

- ◇ 12 h 15 Repas au restaurant du château de la Motte.
- ◇ 14 h 00 Départ pour Trélon.
- ◇ 14 h 30 Visite guidée du musée du verre.
- ◇ 16 h 00 Départ pour Maroilles.
- ◇ 16 h 30 Visite de la brasserie Saint-Humbert.
- ◇ 17 h 30 Dégustation à la brasserie de l'abbaye.
- ◇ 18 h 30 Départ pour Escaudœuvres.
- ◇ 20 h 00 Retour à Escaudœuvres.

Ce voyage est proposé au prix de 55 € pour les adhérents de l'O.M.C.E. et de 60 € pour les non-adhérents.

Renseignements et inscriptions avant le 31 juillet 2019 au 03 27 83 44 75.

LES RESTOS DU CŒUR - CAMPAGNE D'ÉTÉ 2019



Le 4 mars 2019

Monsieur le Maire,

La campagne d'hiver 2018 des restos du cœur arrive à sa fin, et c'est avec un peu de regrets que je vais conseiller à de nombreuses familles de se tourner vers Cambrai pour bénéficier des restos d'été.

A ce jour, 52 des 94 familles suivies cet hiver pourraient obtenir, au regard de leurs revenus et des barèmes pratiqués aux restos, l'aide alimentaire d'été ; cependant, nombre d'entre-elles ne s'y rendront pas faute de facilités de déplacements et de retour avec des charges non négligeables.

Notre expérience de cohabitation avec le centre aéré et des aménagements calendaires permettraient sans aucun doute de maintenir le service des restos à Escaudœuvres. D'ores et déjà, la moitié des bénévoles s'est proposée si des possibilités s'ouvraient.

Les restos d'été ne fonctionnent que tous les 15 jours, d'avril à fin octobre, avec interruption en août.

Nous n'utiliserions que la salle scène, uniquement le mardi et l'activité ne concernerait que l'aide alimentaire et l'accompagnement social.

Je vous propose ci-joint le calendrier de cette éventuelle organisation.

Nous savons que vous n'êtes pas insensible aux difficultés de nos bénéficiaires et espérons que notre demande trouvera écho auprès de votre conseil municipal.

Je suis à votre disposition pour d'éventuels approfondissements de cette option et vous transmets, au nom de mon équipe, monsieur le Maire, mes salutations respectueuses.

D. Guidez

on compte sur vous
Patrice

Réponse de M. Patrice ÉGO, maire d'Escaudœuvres →

← Courrier de M. Dominique GUIDEZ, responsable de l'antenne locale des Restos du Cœur

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI



Mairie
d'ESCAUDŒUVRES
59161 - BP N° 13
Tél : 03.27.72.70.70
Fax : 03.27.72.70.92

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ESCAUDŒUVRES, le 14 mars 2019

Le Maire d'ESCAUDŒUVRES

à

Monsieur Dominique GUIDEZ
Responsable des Restos du Cœur
213 Rue Jean Jaurès
59161 ESCAUDŒUVRES

Réf : PE/CH/03.2019

Objet : Restos du Cœur d'Été 2019.

Monsieur, Cher Ami,

Suite à notre entrevue en Mairie, je confirme votre organisation prévue pour la campagne d'Été 2019 des Restos du Cœur à la Salle du 3^{ème} âge, libérée à cette occasion les :

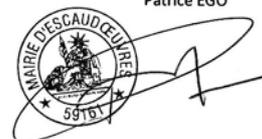
- Mardi 8 et 23 Avril
- Mardi 7 et 21 Mai
- Mardi 4 et 18 Juin
- Mardi 2 Juillet
- Mardi 10 et 24 Septembre
- Mardi 8 et 22 Octobre

La camionnette des Services Techniques, pour l'obtention des denrées alimentaires, vous sera prêtée le mardi matin aux mêmes dates.

Vous félicitez de ma part toute votre équipe pour leur engagement bénévole vis-à-vis de notre population.

Veillez agréer, Monsieur, Cher Ami, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Patrice EGO



N.B. : copie de la présente à
- Madame Virginie SELLIEZ,
- Monsieur Stéphane TRIBOUT, responsable des Services Techniques,
- aux élus municipaux.

Courriel : hoteldeville@escaudoeuvres.fr

GRANDE BROCANTE ANNUELLE

**Samedi 8 juin : temps maussade, vent violent, averses...
Dimanche 9 juin (jour de la brocante) : journée calme, pas de vent, température et ciel cléments... Lundi 10 juin : averse à 6 h, orage violent à 9 h... Escaudœuvres est-il protégé par une bonne fée ?**

Toujours est-il que la brocante a connu, comme chaque année, une fréquentation importante de 9 h à 17 h. Les chalandiers ont commencé à déambuler dès 6 h afin de profiter des bonnes affaires en premier, puis ce sont les flâneurs, venus en famille, qui sont arrivés vers 9 h-10 h.

Le matin, ce sont les Gaulois qui ont animé le parcours, rejoints en début d'après-midi par les Romains pour un affrontement musical et amical. Le maître des défis et son complice, le clown sculpteur de



ballons, ont connu eux aussi un bon succès. Mais l'attraction qui a attiré le plus de monde (surtout les enfants) fut sans conteste le groupe de dromadaires qui proposait des promenades inédites sur leur dos. Ce fut plus de 230 baptêmes à dos de dromadaires qui ont eu lieu entre 10 h et 17 h dans le prolongement de la rue des Prés. Rappelons que ces balades étaient offertes par la municipalité.

Comme tous les ans, les associations présentes ont désaltéré et assouvi la faim de nombreuses personnes avec les grillades de l'U.N.R.P.A. et du Judo club, les jambons grillés de "Gardons la Pêche !", les sandwiches de Flora Compagnie et les andouillettes du Hockey club.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous dimanche 14 juin 2020 pour la prochaine édition !

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

À chaque période de vacances et à l'approche de différentes fêtes, le personnel de la médiathèque organise des ateliers créatifs adaptés à l'âge des enfants.

Au cours du premier semestre 2019, 63 enfants de 4 à 14 ans ont participé aux activités suivantes :

- ◇ élaboration de bracelets ;
- ◇ collage de gommettes ;
- ◇ création de marque-page animaux ;
- ◇ décoration d'un panier de Pâques ;
- ◇ réalisation d'une carte soliflore pour la fête des mères ;
- ◇ confection d'un pot à crayons orné de mosaïques en galets pour la fête des pères.

La période estivale ne mettra pas un terme à ces animations ludiques puisque quatre rendez-vous sont prévus :

- ◇ **samedi 6 juillet à 10 h** : cartes décoratives à gratter et moulins à vent pour les 4 et 5 ans ;

- ◇ **jeudi 11 juillet à 14 h 30** : fabrication de hérissons pour les 6 à 15 ans ;
- ◇ **jeudi 18 juillet à 14 h 30** : création de bracelets pour les 8 à 15 ans ;
- ◇ **jeudi 25 juillet à 14 h 30** : jeux de société et puzzles à partir de 6 ans.

Pour participer à ces ateliers, votre enfant doit être inscrit impérativement à l'accueil de la médiathèque ou au 03 27 82 99 00.



PODIUM GRATUIT

Pour clôturer en beauté les festivités communales annuelles, la ville d'Escaudœuvres offre un concert gratuit en centre-ville le dernier dimanche de juin.



Soleil radieux, chaleur supportable, toutes les conditions étaient réunies pour le spectacle offert par la municipalité. La première partie rendait hommage à Michel BERGER et son épouse France GALL. Les deux jeunes artistes ont fait danser et chanter la foule durant une heure. Puis, après quelques questions qui ont permis de

gagner des entrées dans une salle de loisirs sportifs au Cateau-Cambrésis et quelques tee-shirts, la Compagnie Créole a mis une ambiance de folie durant une heure quinze. Ces septuagénaires ont encore une pêche d'enfer et ont su transmettre leur joie de vivre aux 1 500 spectateurs venus les applaudir.



La Compagnie Créole

ACTION SOCIALE

BON D'ACHAT POUR LA FÊTE DES MÈRES

Le 23 mai 2019, les bénévoles et administrateurs du C.C.A.S. ont distribué 1 150 bons d'achat d'un montant de 20 € à toutes les mamans de la commune. Ces bons d'achat, valables chez 11 commerçants d'Escaudœuvres qui avaient donné au préalable leur accord, sont à utiliser jusqu'au 14 juillet.

REPAS DE PRINTEMPS DES AÎNÉS

Dimanche 19 mai 2019, ce sont 9 artistes de grand talent qui ont emmenés les 270 seniors présents dans l'univers incroyable du spectacle "Grain de folie", mêlant habillement, plumes, paillettes et chansons.

Cette représentation entraîna toute l'assistance dans la joie et l'euphorie. Le résultat dépassa toutes les espérances du C.C.A.S., organisateur de ce repas offert aux Aînés d'Escaudœuvres. Le tout fut admirablement accompagné par l'orchestre Heleniak, une formation au service de la musique et du spectacle, qui su recréer une ambiance et des rythmes très appréciés. Le repas de très grande qualité avait été élaboré et servi par M. Matthieu DHERBÉCOURT, traiteur, et son équipe.



M^{lle} Anne-Marie COASNE, M. Roger DENIS, M. Jean BAUDUIN et M^{me} Marie-Thérèse DEBRUMETZ, doyennes et doyens de la commune, furent mis à l'honneur comme il se doit.

Pour la trentaine de personnes ayant des difficultés de déplacement, la municipalité avait prévu un service de transports individuel et collectif.

SERVICES PROPOSÉS PAR LE C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale assure des missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions... Il anime également une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision.

Depuis deux mois, **le secrétariat du C.C.A.S. est géré par M^{me} Marie-Noëlle ANDERLIN**, en remplacement de M^{me} Laëtitia SERPILLON qui a obtenu une mutation de poste.

Voici les services à disposition des demandeurs d'emploi et des seniors :

SERVICE DE NAVETTE GRATUITE

C'est un service public de transport "à la demande" en place pour assurer les déplacements des **personnes de 60 ans et plus** pouvant avoir des difficultés de déplacement, mais physiquement autonomes et des **demandeurs d'emploi** titulaires d'une attestation d'inscription au Pôle Emploi.

Ce moyen de transport est exclusivement réservé aux courses intra-muros en centre-ville d'Escaudœuvres, ainsi qu'aux rendez-vous médicaux et administratifs dans un rayon de 10 km autour de la commune.

L'inscription est obligatoire en mairie auprès du secrétariat du C.C.A.S. ou au 06 47 25 98 90 au minimum une semaine à l'avance.

RESTAURATION POUR SENIORS

Il s'agit d'un service de restauration destiné aux personnes de 60 ans et plus qui fonctionne les lundis, mardis et vendredis midi à la salle Louis Aragon. Les personnes sans moyen de locomotion ont la possibilité d'utiliser le service de navettes gratuites.

L'inscription est obligatoire en mairie auprès du secrétariat du C.C.A.S. au minimum une semaine avant la date du repas.

Un repas varié, complet et équilibré composé d'une entrée, d'un plat, d'un fromage et d'un dessert est proposé pour 5.00 €. Les boissons sont offertes par le C.C.A.S. Le règlement de la facture s'effectue directement au centre des finances publiques de Cambrai (1 rue de la Paix de Nimègue).

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Mis en place depuis janvier 2016 ce service de portage des repas à domicile a lieu tous les midis du lundi au vendredi et est destiné aux seniors de 60 ans et plus, ainsi qu'aux personnes handicapées. Les menus, établis à la semaine, proposent une entrée, un plat, un fromage et un dessert pour 7.00 €.

Pour bénéficier de ce service, une inscription en mairie est requise auprès de M. Cédric WAGNIER ou au 06 47 25 98 90. Le règlement de la facture s'effectue directement au centre des finances publiques de Cambrai (1 rue de la Paix de Nimègue).

ÉPICERIE SOLIDAIRE

Avec l'aide de M^{me} Marie-Noëlle ANDERLIN, gestionnaire de l'épicerie solidaire, **chaque bénéficiaire met en place un projet qu'il doit mener à bien pendant la durée d'accès à l'aide qui lui est accordée** (trois à six mois).

Pour bénéficier de cette aide, les personnes doivent répondre aux conditions suivantes :

- ◇ résider depuis un an dans la commune ;
- ◇ le reste à vivre ne doit pas excéder 6,88 € par jour ;
- ◇ la participation financière du bénéficiaire est fixée à 20 % du montant de l'aide accordée ;
- ◇ la participation à deux ateliers par trimestre est obligatoire pour les moins de 60 ans. ;
- ◇ définir un projet personnel et le mener à bien (chercher un logement, un nouvel emploi, régler ses dettes, gérer son budget...).

Les produits proposés dans l'épicerie sont variés allant de l'hygiène aux surgelés, en passant par des produits frais, des légumes,

des conserves, etc. Les aliments sont acheminés par un véhicule utilitaire adapté à ce mode de transport.

L'épicerie solidaire est ouverte à la vente le jeudi uniquement :

- ◇ de 13 h 30 à 16 h 30 pour les noms de A à F ;
- ◇ de 9 h à 12 h pour les noms de G à Z.

Des séances d'information sont proposées tous les vendredis de 10 h à 11 h 30, hors vacances scolaires. Les thèmes abordés concernent l'alimentation, la santé et le budget. Différents partenaires sociaux peuvent intervenir selon la demande. Ces séances permettent des échanges sur les habitudes de vie et apportent des réponses concrètes. Un programme est établi par avance.

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Après la création du S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) par les communes membres de la Communauté de Communes de Sensescaut et l'adhésion du C.C.A.S. d'Escaudœuvres à ce nouveau service, un service d'aide à domicile est proposé dans notre ville à des prix préférentiels : 19.40 € de l'heure en semaine et 22.20 € de l'heure les dimanches et jours fériés.

Ce service peut vous aider pour l'entretien du linge et du logement, pour la préparation des repas, pour la prise des repas, pour effectuer vos courses, pour vous lever ou vous coucher, pour votre transfert et pour votre toilette.

L'inscription est obligatoire auprès du secrétariat du C.C.A.S.

COORDONNÉES UTILES

Secrétariat du C.C.A.S. (mairie)
221 rue Jean Jaurès - ☎ 03 27 72 70 83

Épicerie solidaire
302 rue Jean Jaurès - ☎ 09 67 34 43 63

Service de navette gratuite et portage des repas à domicile (mairie)
221 rue Jean Jaurès - ☎ 06 47 25 98 90

COMMERCES

QUELQUES NOUVEAUX SERVICES

E.A.R.L. Thierry PETIT, ostréiculteur, propose à domicile des huîtres naturelles en direct de la Rochelle.
Coordonnées : 299 rue Jean Jaurès - 06 24 72 43 62.

Betty GODART est vendeuse à domicile en lingerie et prêt-à-porter Charlott'.
Contact : 06 99 06 48 93

CONSTRUCTION DU BÂTIMENT A.F.P.I. AU LAPIN NOIR

En location sur Proville, le bâtiment de formation professionnelle A.F.P.I. va être construit par EIFFAGE Valenciennes à partir de juillet 2019 sur la zone d'activités communautaires artisanales du Lapin Noir, à la sortie de la ville sur la RD630, en direction d'Iwuy.

Cette zone de 13 hectares, cédée à la Communauté d'Agglomération de Cambrai (C.A.C.) pour l'euro symbolique et inaugurée en 2011, a été totalement viabilisée : eau potable, assainissement séparatif, eau pluviale traitée à la parcelle, électricité de moyenne tension, raccordement au réseau existant en souterrain et éclairage économique donc performant.

Le giratoire avait été récemment construit et financé par la C.A.C. et le conseil départemental du Nord. Il sera aménagé par notre ville avec l'accord de M. François-Xavier VILLAIN, président de la C.A.C.

Pour ce bâtiment, le permis de construire, demandé par la C.A.C. pour M. COLIN, directeur d'AF.P.I., avait été instruit par notre mairie et déposé à la C.A.C. fin avril 2019. Cette construction devrait en attirer d'autres. C'est évidemment ce que souhaite notre municipalité.



Environnement

RENDRE NOTRE VILLE PROPRE

La propreté de la commune est l'affaire de tous. À la charge de la municipalité la voirie et les espaces publics, à la charge des riverains les trottoirs et les caniveaux.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Il s'agit de maintenir les trottoirs dans un état de propreté satisfaisant en balayant, en désherbant, en enlevant les feuilles mortes, en déneigeant, etc. **L'arrêté municipal du 6 août 2015 prescrit l'entretien du trottoir et du caniveau, que vous soyez locataire ou propriétaire.** L'élagage des arbres bordant l'espace public doit être effectué par les propriétaires riverains. De plus, lorsqu'il y a risque de verglas, il est demandé de répandre du sel, du sable ou des cendres, afin d'éviter les chutes des piétons qui pourraient engager la responsabilité du riverain en cas de dommage.

Les employés municipaux et la balayeuse municipale ne peuvent remplacer vos devoirs et obligations de citoyen responsable. Rappelons que les contrevenants peuvent être verbalisés.

DÉJECTIONS ANIMALES

Même s'il paraît que cela porte bonheur, qu'est-ce qu'il peut-être désagréable de marcher dans une crotte de chien ! Et au-delà de ça, même si on adore nos amis à quatre pattes, quelle horreur de voir leurs déjections joncher nos trottoirs !

À ce titre, la municipalité rappelle que les propriétaires d'animaux ont pour obligation de ramasser les excréments de leur fidèle compagnon et que, pour ce faire, elle tient gratuitement à leur disposition des petits sachets disponibles à l'accueil de la mairie.

Les contrevenants, pris sur le fait par les personnes assermentées, s'exposent à une amende de première classe.

EMBALLAGE DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET AUTRES DÉCHETS

La voie publique n'est pas une poubelle à ciel ouvert ! Il est regrettable de constater que des emballages alimentaires se retrouvent sur les trottoirs ou dans des lieux publics comme les aires de jeux pour enfants.

Les contrevenants pris en flagrant délit par les caméras de vidéoprotection seront passibles d'une amende de 50 €.

De même, les bouches d'égout ne sont pas destinés à recevoir des gobelets, des canettes, des papiers, des mouchoirs et des mégots de cigarettes. L'accumulation de tous ces objets encombre le réseau et empêche l'eau de pluie de s'évacuer efficacement. Dans ce cas, c'est la chaussée qui s'inonde, ainsi que les sous-sols et garages des habitations des riverains.

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les déchets ménagers des particuliers (vélos, meubles, matelas, gros cartons...) ou les déchets issus du bricolage (ferraille, bois...) qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte traditionnelle. Ces déchets doivent être facilement chargeables et groupés sur les trottoirs sans gêner la circulation des piétons.

La collecte s'effectue uniquement sur rendez-vous en appelant le service de collecte de Suez Environnement au 03 58 24 00 00 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. La demande sera enregistrée et transmise au service de collecte afin d'organiser les tournées et un rendez-vous sera ensuite fixé avec l'utilisateur. **Les déchets devront alors être déposés devant l'habitation la veille du jour de l'enlèvement à partir de 18h30 ou le jour même avant 6 h. Le volume est fixé à 2 m³ par passage, deux fois par an.**

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts est interdit toute l'année sur l'ensemble de la région Hauts-de-France. Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes dont des gaz et des particules (50 kg de végétaux brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par un véhicule diesel récent en circulation urbaine). **Les incinérateurs de jardin sont inutilisables si l'on veut respecter la réglementation.** Des solutions de valorisation des déchets de jardin existent : le compostage, le paillage ou la collecte en déchetterie.

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 450 €.

Tout ceci a pour but de rendre la vie dans notre commune plus agréable et plus facile, en particulier pour les plus fragiles d'entre nous. **Merci à toutes et à tous de participer à cet effort !**

NETTOYAGE CITOYEN

La municipalité et M^{me} Caroline LEFEBVRE, habitante d'Escaudœuvres, avaient pris l'initiative d'organiser un nettoyage citoyen samedi 15 juin 2019 au matin.

Une trentaine de personnes a sillonné les chemins de notre commune pour procéder au ramassage des divers débris et encombrants abandonnés par des citoyens irrespectueux de l'environnement. À l'issue de ce ramassage, une boisson a été offerte par la municipalité à chaque participant. Merci à toutes ces personnes pour leur présence et leur dévouement.



SÉCURITÉ

PRUDENCE ! LES FEUX COMPORTEMENTAUX RUE D'ERRE FONCTIONNENT

Pour apporter plus de sécurité aux riverains de la rue d'Erre, deux feux comportementaux ont été installés récemment.

La rue d'Erre longeant la sucrerie Tereos était normalement limitée à 30 km/h. Cependant, bon nombre d'automobilistes ne respectaient pas cette vitesse imposée par le code de la route en entrant ou en sortant de notre ville.

Il fallait, en accord avec la direction de la sucrerie, prendre des mesures de réduction de la vitesse puisqu'il y a quelques années un ouvrier sortant de l'usine à 21 h avait été tué.

Nous rappelons que les transporteurs de betteraves sont soumis à une réglementation stricte pendant la campagne, sous peine d'amende sévère.

Les deux feux comportementaux se situent de part et d'autre de la rue Marie-Anne Cattiaux. Si la vitesse des véhicules détectés par un radar dépasse les 30 km/h à 150 m, les feux se mettent au rouge.

Le branchement a été réalisé par la S.I.C.A.É. avec la pose d'un panneau de comptage muni d'un compteur électronique. Une subvention de 17 900 € avait été accordée au titre des amendes de police et votée en conseil municipal le 29 mai 2018. Le financement a été conjointement financé par la mairie et la sucrerie.

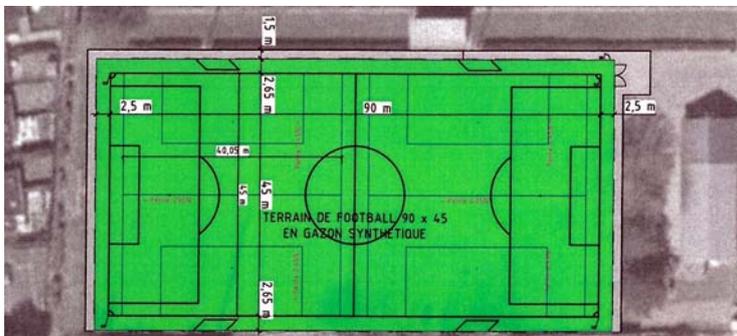
Les concessionnaires et le titulaire de l'installation E.I.T.F. ont, avec le maître d'ouvrage Cible V.R.D., réalisé pour la campagne sucrière 2019-2020 sur cette route départementale un ouvrage de qualité pour la sécurité de tous les citoyens de la rue d'Erre.



POSE DE TERRAINS SYNTHÉTIQUES

Les terrains utilisés par les clubs sportifs de la ville accusent leur âge et nécessitent le renouvellement de leur revêtement. À cet effet, une solution durable, résistante et économique vient d'être adoptée : l'utilisation d'un gazon artificiel.

POUR LE FOOTBALL



Un projet de réfection du terrain annexe de football a été approuvé au conseil municipal du 25 janvier 2019 par la demande d'une subvention au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (A.D.V.B.) qui pourrait atteindre 40 % du montant hors taxes des travaux.

L'équipe seniors évolue en Régionale 2 et ne peut plus s'entraîner dans des conditions de sécurité suffisantes sur le terrain annexe du stade Marceau Dhordain. Ce terrain synthétique remplacera le terrain en gazon naturel très dégradé. Le premier projet qui était estimé à 436 000 € H.T. a été revu à la baisse à 257 000 € H.T. Le terrassement et le drainage du terrain seraient suivis de la mise en œuvre de grave sur 30 cm d'épaisseur, puis d'enrobés noirs. Après la couche de support en grave sur 15 cm d'épaisseur et d'une couche préfabriquée, un gazon synthétique de 4 cm d'épaisseur sera placé avec un guidage laser. Ce sol sportif sera entouré d'une allée piétonne en enrobé.

Une subvention F.A.F.A. (Fonds d'Aide au Football Amateur) de 10 000 € vient d'être accordée le 28 mai 2019 par la ligue de football Hauts-de-France. Une autre subvention sera instruite par les instances délibérantes du département du Nord en juillet 2019. Il est indispensable de l'obtenir avant l'appel d'offres nécessaire aux travaux. Pour rappel, la municipalité en place avait obtenu une subvention départementale de 52 000 € H.T. pour la construction du city stade, rue de Bouchain, près de l'ancien cimetière.

POUR LE HOCKEY



Déjà réalisé en revêtement synthétique il y a plus de 15 ans, ce terrain doit être rénové. Les rouleaux de gazon, achetés sans subvention, avaient été à l'époque placés par les services techniques de la ville pour un coût de 200 000 €.

L'équipe seniors vient de jouer en février pour la phase finale de Nationale 2 en salle. En gazon, elle évolue en Élite. Le conseil municipal du 28 juin 2018 avait approuvé à la majorité l'assistance à maîtrise d'ouvrage du terrain. Une subvention indispensable à sa reconstruction a été demandée au titre de l'A.D.V.B. Le montant des travaux est important : 618 000 € H.T. avec un nouvel éclairage de catégorie 2 (500 lux) à LED pour des économies d'énergie. Une étude du sol devrait être réalisée avant le terrassement et sera suivie d'un réseau de drainage. La mise en œuvre de grave, d'enrobés et d'une couche de sables seraient suivis de la pose au laser d'un gazon synthétique de qualité de niveau 2 F.F.H. (Fédération Française de Hockey). 4 mois seraient nécessaires pour construire le sol sportif (1^{er} lot) et l'éclairage (2^e lot).

DIVERS

REMISE DE MÉDAILLES D'HONNEUR

Le 1^{er} mai est la fête du Travail et c'est l'occasion pour la municipalité de mettre à l'honneur les salariés pour leurs années de labeur.



MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Échelon Argent :

M^{me} Delphine BOUTROUILLE et M. Laurent DELILLE

Échelon Vermeil :

MM. Patrice CORNOLLE, Philippe MAIRESSE et Pascal SENANGE.

Échelons Argent, Vermeil, Or et Grand Or :

M. Daniel MARLIÈRE

Échelons Vermeil, Or et Grand Or :

M. Alain SÈUR

Échelon Or :

M^{me} Corinne CAMBAY

MÉDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE

Échelon Or :

M. Pascal POTIRON

ÉTAT CIVIL

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.

AGENDA



JUILLET

- Du lundi 8 au vendredi 26.....**Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 2-15 ans**
Dimanche 14.....**11 h****Cérémonie de la fête nationale** - Départ de la mairie vers le monument aux morts
12 h**Jambon grillé** par l'association "Gardons la Pêche !" - Étang communal
Dimanche 28.....**12 h****Journée de la convivialité du Pétanque-Club** - Boulodrome Noëlla Querleu
Du lundi 29 au vendredi 16 août.....**Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 2-15 ans**

AOÛT

- Samedi 31 et dimanche 1^{er} septembre..**Bivouac américain** par les Commemo Rangers - Stade de football Marceau Dhordain
Samedi 31**20 h****Soirée dansante des années 1940** - Stade de football Marceau Dhordain

SEPTEMBRE

- Dimanche 1^{er}**6 h à 18 h****Brocante de rentrée du quartier "Tisserin"** par le Cyclo-Club d'Escaudœuvres - Rues Victor Hugo, Jean Perrin et Henri Barbusse
11 h**Cérémonie de la libération d'Escaudœuvres avec défilé de véhicules militaires** - Départ de la mairie
Lundi 2.....**18 h 30****Journée de la convivialité du Pétanque-Club** - Boulodrome Noëlla Querleu
Dimanche 8.....**Exposition colombophile** par l'Espace Nature et Animalier 59 - Salle polyvalente
Du vendredi 13 au mardi 24.....**Voyage à Lloret de Mar avec l'U.N.R.P.A.**

OCTOBRE

- Dimanche 6.....**Exposition LEGO** par l'association des parents d'élèves Lanoy-Lebas - Salle polyvalente
Du mardi 8 au vendredi 18.....**Exposition sur Martin Luther KING** - Médiathèque "Liberté"
Samedi 12 et dimanche 13**4^e grand prix d'Escaudœuvres** par O₃ Racing - Salle polyvalente
Dimanche 13**Excursion touristique dans l'Avesnois** avec l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres
Départ du centre Benoît Frachon à 7 h
Mardi 15.....**20 h****Popeck en spectacle** - Salle polyvalente
Samedi 26 et dimanche 27**2^e salon de la gastronomie** par l'association "Graine de douceur" - Salle polyvalente

NOVEMBRE

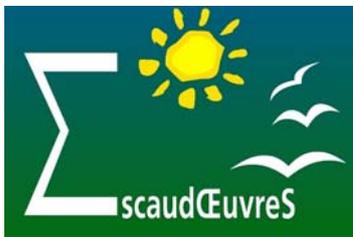
- Dimanche 3.....**8 h à 17 h****Brocante en salle** par l'association des parents d'élèves Lanoy-Lebas - Salle polyvalente
Dimanche 10.....**Loto** de l'association "Gardons la Pêche !" - Salle polyvalente
Vendredi 15**18 h****Assemblée générale du Pétanque-Club** - Boulodrome Noëlla Querleu
Vendredi 22**19 h****Concert de Georges GAVE au profit du Burkina Faso** - Médiathèque "Liberté"
Samedi 23**18 h****Assemblée générale du Groupe des Généalogistes** - Médiathèque "Liberté"
18 h 30**Messe de la sainte Cécile** avec l'Harmonie municipale - Église Saint-Pierre
Samedi 30 et dimanche 1^{er} décembre..**Marché de Noël** organisé par la municipalité - Salle polyvalente

DÉCEMBRE

- Dimanche 1^{er}**12 h****Repas de fin d'année du Pétanque-Club** - Centre Benoît Frachon
Samedi 7**10 h à 18 h****Les défis du Téléthon** avec les associations d'Escaudœuvres - Salle polyvalente
19 h 30**Concert du Téléthon** par le Scaldo Musik Band - Salle polyvalente

Page au verso
"Prévention intempéries"
à découper et à renvoyer en mairie
le cas échéant





Mairie
d'ESCAUDŒUVRES
59161 - 221 rue Jean Jaurès
Tél. : 03 27 72 70 70

Prévention intempéries

C.C.A.S.
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Tél. : 03 27 72 70 83

**Le C.C.A.S. procède à la mise à jour de son fichier
"Prévention intempéries : canicule, grand froid
et risques majeurs" créé en 2013**

Vous voudrez bien vous inscrire ou vous réinscrire sur le fichier. Vous acceptez alors un appel téléphonique ou une visite si nécessaire dès que le préfet ou le maire déclenche l'alerte.

Si vous êtes d'accord, merci d'indiquer vos :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Situation familiale : célibataire marié divorcé veuf

Date de naissance : | | | | | | | | | |

Vous êtes :

Âgé de plus de 65 ans

Adulte handicapé (A.A.H., A.C.T.P., pension invalidité...) ...

Personne de votre entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Parenté :

Bénéficiez-vous de visites régulières sanitaires ou sociales ? oui non

Si oui, merci de préciser les numéros de téléphone de votre :

Médecin : Infirmier/aide soignant :

Aide ménagère : Assistante sociale :

Autre :

Souhaitez-vous être contacté en cas de "risques majeurs" ? oui non

Date et signature

En cas d'inscription **par un tiers**
Nom, prénom et qualité :

Renseignements : Secrétariat du C.C.A.S. 03 27 72 70 83

Merci d'indiquer tout changement de situation : vacances ou départ chez les enfants, déménagement, hospitalisation, entrée en établissement... au numéro ci-dessus.

1 exemplaire au C.C.A.S. et 1 copie à l'intéressé

Visa C.C.A.S. : reçu le

Les éléments d'informations que vous nous communiquez restent confidentiels et seront traités en conformité avec la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 et du décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004 relatifs à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

